

Le P'tit Vezeinçais



Bulletin d'informations municipales - Octobre / Novembre / Décembre 2013 / Janvier 2014 - N°3

Réfection des équipements sportifs



Fête de la musique 2013



Lotissement de La Gagnerie
1^{ère} Tranche

COMMUNE DE VEZINS 

A VENDRE

63 € TTC le m²

PARCELLES À BÂTIR
de 240 à 1000 m²

LOTS DISPONIBLES DE SUITE

RENSEIGNEMENTS
02 41 49 02 60
mairie.vezins49@wanadoo.fr

Lotissement de la Gagnerie
2^{ème} Tranche

CABINET D'EXPERTISES IMMOBILIÈRES

Diagnostics Vente Location
Amiante - Plomb - Loi Carrez - Termites
Gaz - Electricité - Performance énergétique
CERTIFIE ICERT

Jean-Philippe CESBRON

9, rue des Landes - 49340 Veziens
06 85 08 30 95
diag.cesbron@orange.fr

Sommaire

Edito	3
Vie communale	4 à 8
Infos Mairie	8 - 10
Enfance et jeunesse	11
Associations	11 à 15
Infos diverses	16
Intercommunalité	16

Le prochain **P'tit Vezein** paraîtra début février 2014.
Merci de bien vouloir nous adresser vos communiqués **avant le 16 décembre 2013** à mairie.vezins49@wanadoo.fr
Ce P'tit Vezein couvrira les mois de février/mars/avril 2014. Merci d'en tenir compte pour vos envois.
Monsieur le Maire et le comité communication sont heureux de vous présenter ce bulletin et remercient les annonceurs et les associations pour leur participation.

LE DISCOUNT

100%

LOG & VENTE

DE LA LOCATION

06 99 10 49 49
06 98 95 68 68

LOC

1 rue Jules Baron
49300 CHOLET

- Location de vaisselle jusqu'à 3000 personnes
- Location de barnum, friteuse, planchas, vidéoprojecteur, karaoké, son et lumière, chapiteau, véhicule frigorifique...

locetvente@laposte.net
www.vaisselleservices.com

VENTE

Matériel de restauration neuf et occasion : piano, hotte, friteuse, vitrine réfrigérée

DÉPÔT VENTE

Le P'tit Vezein est une publication municipale.
Editeur : Mairie Place Flandres Dunkerque 49430 Veziens
Tél. 02 41 49 02 60 - Fax 02 41 49 02 63 - E mail : mairie.vezins49@wanadoo.fr - Site internet : www.mairie-de-vezins.com
Directeur de la Publication : Régis BOTTEREAU
Comité de rédaction : Commission de communication, M. le Maire, adjoints au Maire, Nadège Onillon, Conseillers délégués et associations.
Conception et Impression : LGL Imprimerie - Trélazé
Distribution : Bénévoles - **Diffusion** : 750 exemplaires



Travaux Publics & Particuliers

Terrassements en tous genres
Assainissements – Voiries – réseaux divers
Goudronnage – Enrobés
Livraison : pierre, gravier, sable

VEZINS – 02 41 64 40 14



Entreprise de propreté



Service à la personne

Actionnet s'occupe de tout !

Crédit d'impôt ou réduction sur toutes nos prestations, CÉSU accepté.

ST GEORGES DES GARDES

TÉL. 02 41 29 23 50

www.actionnet.a3w.fr



Le mot du Maire

Bonne rentrée à tous,

La rentrée est arrivée et après deux mois d'un été ensoleillé, les activités ont petit à petit repris leur rythme.

Les plus jeunes ont regagné ou découvert pour la première fois les sentiers de l'école, un moment toujours important dans la vie d'un enfant. Comme vous le savez, la Commune de Vezein a pris la décision de n'appliquer la réforme des rythmes scolaires qu'à compter de la rentrée 2014.

Par ce choix, nous allons travailler en concertation avec les différents acteurs pour élaborer ce dispositif au mieux, en suivant le choix des parents d'élèves émanant de notre enquête.

Dans ce mot, je ne vous parlerai ni des réalisations qui ont déjà été effectuées, ni de celles qui le seront prochainement dans notre commune, compte tenu de la proximité des élections municipales qui auront lieu durant le mois de mars 2014.

J'en profite pour vous rappeler que le mode de scrutin a changé pour la commune. En effet, aux prochaines élections municipales, pour les communes de plus de 1 000 habitants, nous aurons recours au scrutin de liste complète en respectant la parité sans pouvoir ni ajouter, ni retirer de nom sous peine de nullité. Lors de cette élection, vous serez aussi amené à choisir vos élus communautaires pour la représentation de la commune au sein du conseil de la Communauté d'Agglomération du Choletais qui seront au nombre de 2 titulaires au lieu de 3 actuellement, conformément à la réforme en la matière.

A travers ce mot bref, je tiens une fois de plus à remercier l'ensemble des associations et bénévoles pour les organisations estivales qui ont été de francs succès, comme par exemple la fête de la musique ou le concours hippique.

Je tiens aussi à remercier Gérard et Alain DIXNEUF, agriculteurs au lieu-dit « Le Grignon » à CORON, pour leur don de poissons vifs que nous avons pu mettre dans les étangs du site de La Coulée des Douves, et ce depuis 2 ans.

Je vous informe enfin qu'un livre très intéressant écrit par Victor BOUYER en collaboration avec le Groupe de Recherche sur le Passé de Vezein intitulé « L'histoire de Vezein en Anjou de 1875 à 2000 » sera présenté à la salle annexe le vendredi 8 novembre 2013.

Rendez-vous à tous et à toutes le vendredi 10 janvier 2013 à partir de 19 h 00 à la MCL pour les vœux de la municipalité.

Bonne lecture à tous

Cédric VAN VOOREN

**OREILLERS . PROTÈGE MATELAS
SURMATELAS . PROTÈGE LATTES
COUETTE . SOMMIER . MATELAS**

Gam de Laine
LITERIE

www.gamdelaine.fr

61, route Nationale - 49340 VEZINS
Tél : 02 41 64 37 42 - Fax : 02 41 64 37 43



Compte-rendu des commissions

COMMISSION URBANISME - CIMETIERE - ELECTIONS

- Avis pour des études préalables à l'implantation d'éoliennes (extrait du conseil municipal du 30 avril 2013)

La Société David Énergies est venue présenter devant les élus un projet d'implantation d'éoliennes sur les communes de Vezins, Chanteloup-les-Bois et Coron. Elle demande l'autorisation de faire les études environnementales préalables à l'implantation d'un parc éolien. La Commune de Vezins est la première à se prononcer.

Le Conseil Municipal autorise la réalisation de ces études à condition que les propriétaires et exploitants soient d'accord.

- Permis d'aménager modificatif pour le lotissement de la Gagnerie II (extrait du conseil municipal du 30 avril 2013)

La délibération en date du 18 décembre 2012 concernait la rectification de la limite parcellaire du lot n°46 d'une part, et la division du lot n°47 d'autre part. Il s'avère que deux acquéreurs se sont également présentés pour le lot n°38 à condition qu'il soit également divisé.

L'assemblée autorise Monsieur le Maire à déposer un modificatif au permis d'aménager n° PA 049 371 11 H0001.

- Convention d'occupation précaire au profit de MM. Claude et Clément CESBRON (extrait du conseil municipal du 30 avril 2013)

MM. Claude et Clément CESBRON, demeurant Le Hordeau, ont demandé à pouvoir utiliser les parcelles communales situées chemin du Métreau devant la Ferchauderie.

Le Conseil municipal accepte à la condition que soit mis en place une convention d'occupation à titre précaire précisant les obligations de chacun. Il charge Monsieur le Maire de la préparer et de la signer.

- Projet d'un cabinet de kinésithérapeutes (extrait du conseil municipal du 30 avril 2013, du 9 juillet 2013 et du 3 septembre 2013)

Monsieur le Maire rappelle la volonté des kinésithérapeutes d'acquérir une parcelle de terrains pour faire construire un nouveau cabinet plus spacieux aux normes accessibilité. Il leur a été proposé un terrain sur les actuels jardins communaux.

Le cabinet de géomètres Christiaens/Jeanneau/Rigaudeau a été mandaté pour réaliser un levé topographique du terrain et pour proposer un avant-projet englobant d'autres parcelles à lotir au cas où le coût induit par l'amenée des réseaux serait trop élevé à supporter pour le Cabinet de kinésithérapeutes.

Suite à leur accord de principe, une étude a été commandée à M. Rigaudeau, géomètre, afin d'envisager un aménagement de l'ensemble des jardins communaux et d'estimer le coût de leur viabilisation.

Outre le lot réservé au cabinet, quatre lots de 360 à 450 m² seraient proposés à la vente pour y créer des habitations. Le coût de viabilisation, tout inclus, est estimé à environ 120 000 € TTC. Sur cette base, les lots, hors cabinet, pourraient donc être vendus entre 70 et 80 € TTC le m².

Les élus approuvent le projet et chargent Monsieur le Maire de déposer le permis d'aménager.

Les kinésithérapeutes et l'orthophoniste ont besoin de connaître le prix du terrain qu'ils vont acquérir afin de poursuivre leurs démarches administratives et financières. D'après les esquisses réalisées par leur architecte, leur lot fera environ 600 m².

Monsieur le Maire propose de fixer, pour le cabinet, le prix de vente à 6,50 € TTC le m².

Le Conseil municipal s'engage à vendre un lot au cabinet de kinésithérapeutes et en fixe le prix de vente à 6,50 € TTC le m².

Dans le cadre de l'urbanisation des actuels jardins communaux, il est nécessaire de passer un marché de maîtrise d'œuvre, tant pour les travaux de géométrie que pour ceux d'ingénierie. Le coût de ces marchés est respectivement de 5 670 € HT et 3 750 € HT.

M. le Maire rappelle que les études de faisabilité (relevé topographique et esquisse) effectuées par le même cabinet ont coûté 1 612,95 € HT.

Les élus approuvent ce marché et autorise Monsieur le Maire à le signer.

- Déchetterie rurale – Modification du zonage de la parcelle ZE n°14 07/2013 (extrait du conseil municipal du 9 juillet 2013)

Suite au lancement du programme de construction de trois déchetteries rurales par la Communauté d'Agglomération, la parcelle cadastrée ZE n°14 a été ciblée comme étant intéressante pour y installer une de ces déchetteries. Elle desservirait Trémontines, Nuillé, Chanteloup-les-Bois et Vezins. Le propriétaire exploitant a donné son accord de principe au prix de 0,50 € le m². Par contre la CAC demande à la Commune de modifier le zonage de «A» (agricole) en «N» (naturel) à vocation d'équipements publics.

Monsieur le Maire informe les élus qu'une rencontre avec la DDT a été organisée. Des réformes récentes obligent la Commune à prévoir une révision de son PLU pour permettre cette évolution. Dans un premier temps, il propose donc que la Commune s'engage sur ce changement de zonage en attendant de lancer cette procédure et de la mener à son terme, soit un délai d'environ un an.

Le Conseil municipal s'engage à faire évoluer le zonage de la parcelle ZE 14 en N à vocation d'équipements publics.

- Fonds de concours versés au SIEMML – Travaux du lotissement du Couvent (extrait du conseil municipal du 9 juillet 2013)

Dans le cadre des travaux prévus sur les trottoirs du lotissement du Couvent, il était prévu d'intervenir sur le réseau d'éclairage public. Ainsi, deux nouveaux lampadaires seront posés (raquette de la rue des Marronniers et square du Couvent) et deux vont être déplacés pour les rendre plus utiles (raquette de la rue des Marronniers et celle de la rue des Cordelières).

Les devis de ces opérations présentent un coût global pour la Commune de 7 395,84 €.

Les élus approuvent l'opération et le versement de ces fonds de concours au SIEMML.

- Fonds de concours versés au SIEMML – Mise en conformité de deux armoires (extrait du conseil municipal du 9 juillet 2013)



Suite à des contrôles techniques, l'armoire de commande de l'éclairage public de la rue de Cheneveau et celle de l'impasse de l'Abbé Giron ont été mises aux normes.

Le coût pour la Commune, pour chacune des armoires, représente 411,53 €.

Les élus approuvent l'opération et le versement de ces fonds de concours au SIEM.

- Travaux d'assainissement rue du Pont (extrait du conseil municipal du 3 septembre 2013)

Des travaux menés par la CAC vont bientôt débiter rue du Pont. Ils ont pour objet de redimensionner la canalisation partant de la rue du Pont vers l'ancienne station d'épuration.

Jean-Marie GOURDON,
Adjoint au Maire



COMMISSION PATRIMOINE / BATIMENTS / VOIRIE / TERRAINS

- Convention de mise à disposition de certains services de la Commune au profit de la CAC (extrait du conseil municipal du 30 avril 2013)

La CAC souhaite que certaines réparations urgentes en matière d'assainissement puissent être réalisées par les agents communaux. Le tarif du remboursement est fixé à 50 € HT pour la reprise des ouvrages sous chaussée (tampons, grilles) et à 35 € HT pour ceux sous trottoirs (avaloirs, tabourets).

Le Conseil municipal approuve et autorise Monsieur le Maire à signer la convention.

- Chenil (extrait du conseil municipal du 11 juin 2013)

Un chenil va être construit à l'intérieur d'un ancien rangement situé dans les ateliers communaux, ce qui permettra de garder les chiens errants récupérés en gênant moins les riverains.

- Convention avec l'ESVCT pour l'utilisation du terrain de tennis rénové (extrait du conseil municipal du 9 juillet 2013)

Monsieur le Maire expose avoir rencontré, en compagnie de Mme Defois, Adjointe, M. Franquet, Président de l'association de tennis, pour régler la question du mode d'utilisation du terrain de tennis situé au plus près de la Coulée des Doves.

La convention d'utilisation pose le principe de la gestion des accès par l'association. La Commune s'engage, quant à elle, à entretenir le terrain en état (anti-mousse, nettoyage haute pression, peintures).

Le Conseil municipal approuve les termes de la convention et autorise Monsieur le Maire à la signer.

- Plan de modération des vitesses pour la rue Nationale (extrait du conseil municipal du 9 juillet 2013)

Une étude a été demandée à la DDT au titre de sa mission pour

la Sécurité Routière. Deux objectifs étaient posés : d'une part la réduction de la vitesse et d'autre part la création de places de stationnement.

Il est proposé de créer une dizaine de places en quinconce entre l'église et le cimetière ainsi que deux écluses, une au niveau de l'impasse de l'Abbé Giron et l'autre au niveau de l'église.

Ce projet sera étudié pour être intégré au prochain budget.

- Contrat de Territoire – Demande de subvention au Conseil Général (extrait du conseil municipal du 3 septembre 2013)

Monsieur le Maire rappelle le projet de réfection et de mise en accessibilité des trottoirs du lotissement du Couvent. Dans ce cadre, un dossier de demande de subvention a été monté pour le volet 3 du contrat de territoire conclu entre la CAC et le Département.

La CAC ayant décidé de diviser les 400 000 € qui lui ont été attribués en 14 parts (13 communes + CAC), 28 571,40 € reviennent à Vezins.

Le Conseil Municipal demande au Conseil Général l'attribution de cette subvention.

- Jardins communaux (extrait du conseil municipal du 3 septembre 2013)

Pour remplacer les planches actuelles, de nouveaux jardins communaux vont être créés. Leur localisation est envisagée sur les terrains communaux du chemin du Mètreau. Des jardiniers actuels, seuls 3 souhaitent obtenir une nouvelle planche, donc 5 ou 6 jardins de 100 m² seraient aménagés.

Marina DEFOIS, Adjointe au Maire



COMMISSION SOCIALE

Suite à l'enquête relative à la mise en place d'un service de transport solidaire lors du dernier P'tit Vezinois, nous vous informons que certains administrés sont intéressés par ce projet en tant que bénéficiaire du transport solidaire. C'est pourquoi nous relançons la population pour connaître les personnes intéressées pour être **conducteur**.

ENQUETE DU C.C.A.S.

Mise en place d'un service de transport Solidaire RAPPEL

Le service de transport solidaire qu'est-ce que c'est ?

Il s'agit d'une plate-forme de solidarité qui fonctionne grâce à un réseau de chauffeurs bénévoles.

Pour qui ?

Ce service s'adresse à toutes les personnes valides âgées de plus de 65 ans qui ne peuvent (définitivement ou momentanément) se servir d'une voiture pour se déplacer.

Pour quoi faire ?

- Rendre visite à des amis ou de la famille,
- Se rendre à des cérémonies (sépultures),
- Se rendre à des rendez-vous médicaux ou administratifs,
- Prendre des correspondances (car, train),
- Faire des commissions.

Les principes de fonctionnement :

Le transport se fait dans un rayon maximum de 70 km.

Le temps d'attente du bénévole ne doit pas excéder 1 h 30.

Le planning des bénévoles est établi à la semaine, au début de chaque trimestre (*).



Remboursement des frais

Pour un déplacement sur la commune, le forfait est de 2 €. Pour les déplacements extérieurs, l'indemnité préconisée est de 0.35 € du km. (*) le bénévole s'engage pour être disponible au moins une semaine dans le trimestre du lundi au vendredi.

Coupon réponse à déposer à la Mairie avant le 31 décembre 2013.

Je suis intéressé (e) : pour bénéficier de ce transport pour être conducteur bénévole

Nom : Prénom :

Adresse :

Tél. : Courriel :

- Médecin roumain (extrait du conseil municipal du 11 juin 2013 et du 9 juillet 2013)

Le Dr Laura ROTARU, venue en visite à Veziins mi-mai, a annoncé sa volonté de venir s'installer en association avec le Dr VANDANGEON. Le CCAS lui louera le 1 square des Saules (logement Sèvre-Loire-Habitat) entre 3 mois et un an en fonction de ses besoins pour 375 € par mois. Le matériel médical sera acheté d'occasion par la Commune pour environ 1 400 € avant de lui être revendu lorsqu'elle tirera suffisamment de bénéfices de son activité. Monsieur le Maire rappelle que Mme Laura ROTARU arrive le 7 août à Veziins. Dès la fin août, elle accompagnera le Docteur VANDANGEON dans ses consultations et son travail administratif sans être rémunérée dans un premier temps. Ensuite, début octobre, elle s'installera en tant que praticien dans le cabinet du Dr Vandangeon. Sa famille sera donc sans ressources pendant

au moins deux mois. Monsieur le Maire propose donc de subvenir, dans un premier temps, à certaines dépenses liées à son installation professionnelle et personnelle. Il s'agit d'achat de matériel médical, d'une part, et de dépenses liées au logement (loyers et frais annexes, mobiliers,...). Il rappelle que certains meubles ou équipements électroménagers ont été prêtés ou donnés. Parmi ces biens, certains seront rachetés par Mme Rotaru (matériel médical, mobilier) ou récupérés pour équiper certains bâtiments communaux (foyer des jeunes, mairie, maison des associations). Le Conseil municipal autorise ces dépenses dans la limite des crédits budgétaires ouverts.

Michel HERVÉ,
Adjoint au Maire



G. FAVEREAU
PEINTURE - PAPIER PEINT
REVÊTEMENT SOLS, MURS et PARQUETS

9, rue des Charmes - 49340 VEZINS
Tél : 06 10 80 44 25

Boulangerie-Pâtisserie

BESSON C et D.

Pains spéciaux,
chocolats maison
Pâtisserie, pièces montées,
lunchs sucrés, lunchs salés

Tél. 02 41 64 40 11

Tous nos produits sont fabrication maison et artisanale
14, place du Général de Gaulle - 49340 Veziins

Jerome Fruchaud
1 route des bois
49340 Veziins
www.id2services.fr
jerome.fruchaud@id2services.fr

Depuis 2009
Informatique à Domicile
Dépannages, installations et conseils
Sites internet
Réparation électronique, TV LCD,
Carte mère PC, Compteur voiture ...
Tel : 06-50-66-05-97

Possibilité de mise à disposition
gracieuse de matériel pendant la durée du
dépannage.

Devis gratuit



COMMISSION SCOLAIRE / RESTAURANT / PERISCOLAIRE

- Interventions en Milieu Scolaire (extrait du conseil municipal du 30 avril 2013 et du 3 septembre 2013)

La CAC demande si la Commune souhaite reconduire le système des interventions en milieu scolaire. Actuellement, il y a deux heures hebdomadaires par école pour un coût de 6 798 € (soit un coût horaire de 51,50 €)

Le Conseil approuve à condition que le projet pédagogique des écoles soit validé.

- Demande de temps supplémentaire d'ATSEM à l'école publique (extrait du conseil municipal du 11 juin 2013)

Suite à l'intervention de Mme Guibert, directrice de l'école publique de l'Èvre, avant le Conseil municipal, il est décidé d'accorder deux heures hebdomadaires supplémentaires, soit un total de 6 heures assurées par Mme Couëdor dans la classe de Mme Baumard.

- Marché de restauration scolaire passée avec le Colibri – Révision des prix (extrait du conseil municipal du 9 juillet 2013)

Monsieur le Maire rappelle le marché passé avec la société le Colibri de Saint-Pierre-Montlimart, valable pour une année encore. Cette année, la société a fait valoir son droit à la révision des tarifs actuellement en vigueur. L'application de la formule de révision prévue au marché donne une augmentation de 1,85 % soit l'évolution suivante :

<u>Anciens prix</u>	Maternelle	3,84 € HT
	Primaire	3,93 € HT
	Adulte	4,36 € HT

<u>Nouveaux prix</u>	Maternelle	3,91 € HT (4,13 € TTC)
	Primaire	4,00 € HT (4,22 € TTC)
	Adulte	4,44 € HT (4,68 € TTC)

Le Conseil municipal prend acte de cette augmentation des tarifs pour l'année 2013/2014.

Il est nécessaire de rappeler que le prix du repas facturé par Le Colibri à la Commune ne prend pas en compte les frais de fonctionnement (Electricité, eau, assurances, personnels, trajets, (environ 4 €)).

- Restauration scolaire – Prix facturés aux parents (extrait du conseil municipal du 9 juillet 2013)

Monsieur le Maire rappelle que le Conseil municipal doit se prononcer sur les tarifs de restauration scolaire facturés aux parents concernant l'année 2013/2014. Eu égard à l'augmentation des tarifs du Colibri, il propose une augmentation de 5 centimes par rapport à l'année scolaire passée, soit les tarifs suivants :

- Enfant régulier :	3,50 €
- À partir du 3 ^{ème} enfant :	3,20 €
- Enfant occasionnel :	3,85 €
- Adulte :	5,10 €
- Inscription non annulée :	4,30 €
- Inscription tardive :	4,30 €

Les tarifs appliqués aux enfants résidents hors communes seront tous majorés de 15 centimes.

Le Conseil municipal approuve ces tarifs qui s'appliqueront à l'année scolaire 2013/2014.

Régis BOTTEREAU,
Adjoint au maire



COMMISSION FINANCES

- Contrat de Territoire – Volet 3 (extrait du conseil municipal du 30 avril 2013)

Dans le cadre du contrat départemental de territoire, une enveloppe de 400 000 € a été attribuée au titre du volet 3 à la Communauté d'Agglomération du Choletais. La somme de 28 571,43 € va revenir à la Commune de Vezins. Un projet doit être adopté par le Conseil pour bénéficier de cette subvention.

Les élus choisissent de présenter la mise en accessibilité et la réfection des trottoirs du lotissement du Couvent afin de bénéficier de la subvention du contrat de territoire.

- Marché d'assurances – Assistance à maîtrise d'ouvrage (extrait du conseil municipal du 30 avril 2013)

Monsieur le Maire expose que la Commune devra relancer une consultation pour ses assurances en fin d'année. Il propose aux élus de travailler avec le cabinet Delta Consultant afin qu'il lui prépare le dossier de consultation, qu'il analyse les offres et enfin qu'il apporte une aide technique durant toute la durée du marché. La prestation a pour but d'améliorer la sécurité juridique de la passation des marchés d'assurance, d'en améliorer l'adéquation avec les besoins réels de la Commune, et d'obtenir une diminution des polices d'assurances. Cette assistance à maîtrise d'ouvrage est proposée moyennant la somme de 2 033,20 € TTC.

Le Conseil approuve et autorise Monsieur le Maire à signer le marché.

- Camion benne (extrait du conseil municipal du 30 avril 2013 et du 11 juin 2013)

Monsieur le Maire expose que le contrôle technique du camion benne a été négatif. Le devis de réfection des points refusés se monte à plus de 3 000 €. Après avoir étudié plusieurs possibilités, Monsieur le Maire propose de partir sur l'achat d'un véhicule neuf financé par un emprunt (25 à 27 000 € selon les marques). Les taux actuels sont très intéressants (autour de 2 % pour ce type d'acquisition). Les annuités se monteraient à environ à 5 500 € pour un emprunt sur 5 ans. Les élus approuvent.

Après plusieurs devis sur de l'occasion et sur du neuf, et au regard des taux d'emprunt actuels, il propose l'achat d'un camion-benne avec coffre Citroën Jumper neuf au prix de 27 193,67 € TTC. L'actuel Iveco serait repris par le garage Citroën de Vezins pour 2 604,98 €. La proposition du Crédit Mutuel pour un emprunt de 24 600 € avec un taux fixe à 2,12 % sur 5 ans serait la plus intéressante. Il coûterait à la Commune 1 391,90 € en intérêts.

Le Conseil municipal approuve l'acquisition du Citroën Jumper et charge Monsieur le Maire de signer l'emprunt auprès du Crédit Mutuel selon les conditions ci-dessus.

Arnaud MURZEAU
Conseiller Délégué aux finances



**COMMISSION VIE ASSOCIATIVE ET CULTURELLE****- Convention avec le Conseil Général concernant le réseau des bibliothèques rurales (extrait du conseil municipal du 11 juin 2013)**

Pour faire suite à la délibération approuvant la convention entre la CAC, la Commune et l'association gestionnaire précisant les modalités du réseau des bibliothèques rurales, il est nécessaire de passer une convention avec le Bibliopôle (organe du Conseil Général, ex BDP) fixant les modalités du prêt de documents du Bibliopôle à la Bibliothèque Marque-Pages.

Cette convention serait conclue pour 3 ans et serait reconductible tacitement deux fois au maximum. Elle obligerait la Commune et l'Association en termes de moyens (locaux, subventions pour l'acquisition d'ouvrages - 1 € par an et par habitant, amplitude horaire d'ouverture). Il s'avère que ces objectifs sont déjà tenus. Elle obligerait le Bibliopôle en un soutien technique aux gestionnaires (formations, conseils) et dans le prêt gratuit de documents ou d'animation.

Le Conseil municipal approuve la convention et charge Monsieur le Maire de la signer.

- Salle informatique (extrait du conseil municipal du 3 septembre 2013)

Le CSI Chloro'Fil demande une salle pour proposer des cours d'informatique. Une pièce de la Maison des Associations leur sera attribuée. Une convention d'utilisation sera mise en place.

- Opération « Un Bébé, Un Arbre » La commune organise chaque année l'opération « UN BEBE UN ARBRE ». Cette action environnementale consiste à associer tous les nouveaux nés à la plantation d'un arbre.

Cette énième édition se déroulera le samedi 23 Novembre de 10h00 à 12h00 à la Coulée des Douves.

Votre enfant est né en 2012, inscrivez le auprès de la Mairie. Cette inscription est bien sûr gratuite et sans aucun engagement.

Cette année, les Elus Municipaux et les 2 écoles seront associés à cette opération.

Michel PORTAL

Conseiller délégué à la vie associative et culturelle



**Les prochains Conseils Municipaux auront lieu le mardi 8 octobre à 19h00,
le jeudi 7 novembre et le mercredi 18 décembre à 18h30.**

**Etat civil****Naissances**

Le 30 avril 2013 : Rosanne FRANQUET
Le 15 mai 2013 : Rachel BARDIN
Le 28 mai 2013 : Juliette QUÉTINEAU
Le 10 juin 2013 : Naël HOFFMANN
Le 11 juin 2013 : Coralie MERYET
Le 20 juin 2013 : Joany LAGARRIGUE
Le 3 juillet 2013 : Alexandra LOPES
Le 19 juillet 2013 : Naomie RENAUD

Mariages

Le 22 juin 2013 :
Frédéric HERSANT et Stéphanie CESBRON

Le 31 août 2013 :
Jean-François CHARRUAU et Alexandra CESBRON

Décès

Le 17 mai 2013 : Léon TISSOT
Le 12 juillet 2013 : Jean Marie CESBRON
Le 15 août 2013 : Marie-Josèphe AUGEREAU (née DENIS)
Le 1^{er} septembre 2013 : Georges RAUTUREAU
Le 15 septembre 2013 : Marguerite CARDIS (née DEZE)

**Cabinet des infirmières
RAPPEL IMPORTANT**

Pour joindre le cabinet des infirmières de VEZINS, il faut depuis 3 ans composer le 06 10 04 51 48 et ne plus utiliser l'ancien numéro de fixe car il a été attribué à un particulier. Nous en profitons pour vous rappeler que le cabinet est situé au 17 bis rue Cheneveau, auprès de la station de lavage. Nous effectuons des soins à domicile et sur rendez vous au cabinet.

VACCINATION ANTI GRIPPE 2013 - Au cabinet infirmier - 17, bis rue Cheneveau Vezins

PERMANENCE VACCINATION : LE MARDI DE 17H A 18H
sans rendez-vous du 29 octobre au 26 novembre
Vous munir de votre vaccin, carte vitale et bon de vaccination.

COMBREAU Catherine et DEFOIS Sylvie, les infirmières

Créalys
paysage

Philippe GUERRY
Port. 06 75 20 47 52
crealyspaysage@wanadoo.fr

Création et entretien
d'espaces verts
Maçonnerie - Arrosage automatique

Tél. 02 41 62 59 58
3 rue Gustave Eiffel
Z.A. de l'Évêché
49690 CORON



Don du sang

Mercredi 13 novembre 2013 à Chanteloup les Bois

PLANNING 2014

Mercredi 22 janvier à Trémentines : Salles des Fêtes « Azura 2000 ».

Mercredi 16 avril à Nuaillé : Salle de la Vallonnerie.

Jeudi 28 août à Vezins : Maison Commune de Loisirs et Salle Annexe.

Mercredi 12 novembre à Chanteloup les Bois : Maison Commune des loisirs.

TOUTES LES COLLECTES ONT LIEUX DE 16H30 A 19H30.

Assemblée Générale de l'association pour le don de sang bénévole aura lieu le **vendredi 21 février 2014** à Nuaillé - Salle de la Vallonnerie.

Responsable : Monsieur Testard René

6 rue de la Grande Fontaine - 49340 CHANTELOUP LES BOIS

Président - Tél : 02.41.64.43.92.

Groupement achat fuel Vezins

Passez vos commandes auprès de Mme ou Mr

BERNIER au 02.41.64.46.17

Dates de livraison : (l'après-midi)

- mardi 8 octobre 2013

- mardi 5 novembre 2013

- mardi 10 décembre 2013

- mardi 7 janvier 2014

Dépôt de pain

Du mardi 22 octobre au dimanche 27 octobre

inclus à la Maison des Associations tous les matins

de 8 h à 12 h 30.



Encombrants

Les personnes âgées souhaitant se débarrasser d'encombrants (appareils ménagers et autres) sont invitées à se faire connaître en Mairie. Les employés communaux procéderont au ramassage : **Le vendredi 24 janvier 2014.**

RAPPEL : Ce service est seulement proposé à destination des personnes ayant des difficultés pour se déplacer et sans famille à proximité ni moyen de locomotion.

Collecte des déchets

En cas de nouvelle installation, changement ou réparation de bac

Contactez le Service Gestion des Déchets au n° vert gratuit 0 800 97 49 49 (du lundi au vendredi de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h30) ou par messagerie cac@agglo-choletais.fr

en indiquant : - votre nom - votre adresse complète - le nombre de personnes à votre domicile - un n° de téléphone où l'on peut vous joindre.

En cas de vol de bac

Contactez le service Gestion des Déchets

au n° vert gratuit 0 800 97 49 49 (du lundi au vendredi de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h30) ou par messagerie cac@agglo-choletais.fr

Les bacs sont remplacés après enregistrement d'une déclaration de vol de bac

- pour les habitants de Cholet, auprès du commissariat de police

- pour les habitants d'une des communes de l'agglomération (hors Cholet), auprès de la gendarmerie dont dépend votre commune

(* voir rubrique intercommunalité pour autres renseignements)

Synergences Hebdo

Comment diffuser vos annonces ?

Vous êtes un particulier, une association, un club ?

Vous participez, de quelque manière que ce soit, à la vie de votre Commune ?

Et vous souhaitez communiquer dans le journal Synergences Hebdo ?

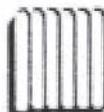
Alors contactez la Rédaction 3 semaines avant la date de l'évènement :

Tél. : 02.41.71.68.75 ou synergences-hebdo@agglo-choletais.fr

Pour les périodes de vacances scolaires, Synergences hebdo couvre, systématiquement, 15 jours. Pensez-y et redoublez de vigilance quant aux dates de diffusion et, par voie de conséquence, à vos délais de transmission des informations.

**ELECTRICITE - CHAUFFAGE
SANTAIRE - ELECTROMENAGER
ENERGIES RENOUVELABLES**

SARL GREGORY PRIÉ

Tel. / fax: 02 41 64 43 77
Portable : 06 08 64 09 57
Gregory.prie@wanadoo.fr

28, rue Cheneveau
49340 VEZINS

SAS Robert GAULTIER

**Charpente et Maison Bois
Menuiserie Bois - PVC - Alu
Portail - Clôture
Escalier
Cuisines et Agencements
sur mesure**



Z.I. La Loge - 49310 VIHIERS - Tél. 02 41 75 88 14 - Fax 02 41 56 13 53
Site : <http://robertgaultier.com> - E-mail : robert.gaultier@wanadoo.fr



Nouveau local collecte Emmaüs

Nous vous informons que la collecte Emmaüs change de place. Elle aura lieu désormais dans le garage communal situé « rue des Frairies ».

Recensement militaire

Les jeunes français de naissance doivent se faire recenser à la mairie entre le jour de leurs 16 ans et le dernier jour du 3^{ème} mois qui suit celui de l'anniversaire. L'attestation de recensement est obligatoire, pour s'inscrire à tout examen et concours au contrôle de l'autorité publique. Si les délais ont été dépassés, il est toutefois possible de régulariser sa situation jusqu'à l'âge de 25 ans en procédant de la même manière que pour un recensement classique.

Quelles pièces fournir :

- Une pièce d'identité (carte nationale d'identité, passeport ou tout autre document justifiant de la nationalité française),
- Le livret de famille,
- Un justificatif de domicile.

Elections

Dans le cadre de la réforme territoriale actuellement en cours, outre le Conseil Communautaire, chaque Conseil Municipal doit se prononcer sur le nombre et les modalités de répartition des sièges entre chacune des 13 communes membres de la Communauté d'Agglomération du Choletais.

Par défaut, le texte de loi impose un Conseil Communautaire comprenant 47 élus dont 1 pour Vezins au lieu de 63 élus dont 3 pour Vezins actuellement. Il peut être décidé d'augmenter le nombre d'élus de 10 % ou de 25 %. Il faut alors aussi décider des modalités de répartition des sièges supplémentaires.

Les élus décident de fixer le nombre d'élus communautaires à 51, soit une majoration de 10 %. Les sièges issus de cette majoration sont attribués aux communes qui obtiennent le plus fort quotient en application du critère suivant : population municipale de la commune / nombre de sièges total obtenu par la commune, l'application de ce critère ne pouvant conduire à ce qu'une commune ne dispose de plus de la moitié des sièges. La répartition suivante est donc approuvée (voir tableau) :

Calendrier électoral

Les élections municipales auront lieu en mars 2014. Pour la première fois, les conseillers municipaux des communes de 1 000 habitants et plus (contre 3 500 habitants et plus auparavant) seront élus au scrutin de liste complète et paritaire. Le mode de scrutin pour les élections municipales a changé. Le bulletin de vote ne doit pas être modifié. Il ne doit comporter aucune rature, aucun ajout de nom ou autre, aucune annotation. La liste doit être votée intégralement sans aucune modification sous peine de nullité.

Les élections européennes auront lieu en juin 2014.

Pour voter, pensez à vous présenter en Mairie avant le **31 décembre 2013**

- Vous avez changé de domicile :

Rendez-vous dans votre nouvelle mairie pour effectuer une démarche d'inscription sur les listes électorales, inscriptions qui peut également s'effectuer par internet via le site mon-service-public.fr

- Vous venez d'avoir 18 ans :

L'inscription est automatique. Cependant, les fichiers transmis par l'INSEE des jeunes ayant 18 ans peuvent être incomplets et/ou erronés. Il est souhaitable de vérifier votre inscription auprès de votre mairie.



Permanence de M. Gilles BOURDOULEIX

Le mardi 15 octobre 2013 de 11 h 00 à 12 h 00 à la mairie de Vezins avec M. Thierry ABRAHAM, Collaborateur Parlementaire.

Vœux du Maire

Monsieur le Maire et le Conseil Municipal vous invitent à la cérémonie des Vœux du Maire. Le vendredi 10 janvier 2014 à 19 h 00 à la MCL.

Nouveau à Vezins



Balayage des rues

Lundi 4 novembre 2013

Communes	Nbre de sièges
CHANTELOUP LES BOIS	1
MAZIÈRES EN MAUGES	1
NUAILLÉ	1
TOUTLEMONDE	1
LA ROMAGNE	2
SAINT CHRISTOPHE DU BOIS	2
SAINT LÉGER SOUS CHOLET	2
VEZINS	2
LA TESSOUALLE	3
TRÉMENTINES	3
LE MAY SUR ÈVRE	4
LA SEGUINIÈRE	4
CHOLET	25
TOTAL CONSEIL DE COMMUNAUTÉ	51



C'est la rentrée !

Toutes les enseignantes ont retrouvé les enfants de l'école pour une nouvelle année scolaire. Une nouvelle enseignante a rejoint l'équipe, Mme Sylvie DENIS, qui remplace Anne-Laure GROYER partie sur un nouveau poste. Cette année les quatre classes travailleront sur un thème commun autour de l'Histoire, avec pour projet d'accompagner ce travail d'une sortie au Puy du Fou. D'autres activités reprendront également comme les années précédentes : natation, patinage, ateliers musicaux avec une intervenante du conservatoire de Cholet, classe découverte au lac de Ribou pour le cycle 3...

Bonne rentrée à tous !



Gym détente / douce

Séance de Gymnastique mixte assurée tous les mercredis à la salle des sports. Renseignements au 06.28.05.38.91, au 02.41.64.94.15 ou au 02.41.64.94.34. Venez nombreux vous détendre dans une bonne ambiance.

Tennis Entente Vezins - Chanteloup - La Tourlandry

L'Entente sportive de Vezins-Chanteloup-La Tourlandry est heureuse d'accueillir cette année un nouvel entraîneur pour améliorer la qualité des entraînements. Les horaires des entraînements vont être adaptés pour satisfaire les demandes des joueurs. Cette année nous ouvrons une classe de mini tennis pour les enfants de 3 à 6 ans. Nous avons également la chance de profiter du nouveau terrain extérieur qui a déjà ravi quelques joueurs cet été. Le terrain extérieur à côté de la salle de sport reste en accès libre.

Bonne année sportive !

Association Jumelage Football Franco/Belge



Nous vous rappelons que notre soirée annuelle aura lieu le **samedi 7 décembre 2013** à partir de 19 h 30 à la MCL.

Après le succès de l'année dernière, nous renouvelons cette soirée en vous proposant un **repas réunionnais** suivi d'une soirée dansante.

Nous espérons vous voir aussi nombreux qu'en 2012...

LE BUREAU

Entretien de jardins pour les particuliers

Philippe GUERRY
Port. 06 75 20 47 52
crealyspaysage@wanadoo.fr

déduisez 50% de la facture sur vos impôts

Tél. 02 41 62 39 56
3 rue Gustave Eiffel
Z.A. de l'Evêché
49690 CORON

SODEGAZ
MAINTENANCE
Roux J.P. et fils

SAINT-LEGER-SOUS-CHOLET
ZI des Grands Bois - rue de Belgique
49280 LA SEGUINIÈRE - Fax 02 41 56 22 13

DEPANNAGES
ENTRETIENS
CHAUDIÈRES GAZ
TOUTES MARQUES

02 41 56 21 85



JABVC Vezins-Chanteloup

La saison de basket 2013 2014 a déjà débuté.

60 joueurs composent cette saison les équipes suivantes = Poussines / Minimes et Cadettes pour les filles - -- Juniors et Séniors pour les garçons --- ainsi qu'une équipe détente mixte (participant au championnat masculin). Les entraînements se déroulent le mercredi après-midi et le vendredi soir. Ils sont assurés par : SIMON CHAUVIRE et MATTHIEU LOUAPRE.

Trois nouveaux membres ont intégré le bureau : Franck Rambaud, Maryline Boisseau et Fabian Michelon. Ils sont venus se joindre à l'équipe en place : Louapre Marie Christine (Présidente), Drapeau Jean Bernard (Vice président), Cesbron Brigitte (Secrétaire), Fourmond Marie-Aimée (Trésorière), Jean-Luc Amirault, Maria Baudry, Pascal Boileau, Myriam Gourdon (membres).

Les manifestations organisées par le club :

- Concours de Belote le 15/09/2013 à la MCL de Vezins.
- Concours de Belote le 02/03/2014 à la MCL de Chanteloup.
- Soirée basket le 05/04/2014 à la MCL de Vezins.
- Fête du basket en fin de saison.
- Déplacement à Cholet Basket pour assister à un match de coupe d'Europe (à confirmer).

Nous remercions vivement la Municipalité et les entreprises d'avoir œuvré pour la rénovation des vestiaires. Chacun d'eux est maintenant doté de douches et chauffage, pour la plus grande satisfaction des joueurs.

N'hésitez pas à venir encourager les joueurs et pourquoi ne pas renforcer ou compléter nos effectifs.

Club de l'Espérance

- **Mercredi 9 Octobre** : Mini concours supplémentaire à la demande des adhérents.

- **Jeudi 24 Octobre** : Pétanque à Trémentines - salle Azura.

- **Dimanche 3 Novembre** : Bal avec Nostalgie Musette. Ouvert à tous.

- **Mercredi 13 Novembre** : Journée animation avec repas, vin et café. Gratuit + un lot à chaque participant. Un bulletin d'inscription vous sera remis afin que le prestataire puisse gérer les repas. **A partir de 15 h : club habituel.**

- **Mercredi 20 Novembre** : téléthon avec concours de belote, tarot, scrabble, palets, pétanque.

- **Mercredi 18 Décembre**: Goûter de Noël.

- **Mardi 31 Décembre**: Réveillon de la St. Sylvestre, minimum 30 personnes.

Rappelons que le dernier mercredi du mois une marche est organisée au départ de la salle annexe.

L'Assemblée Générale est fixée au 29 JANVIER 2014.

Bibliothèque « Marque-pages »

Les activités de la bibliothèque Marque-Pages reprennent.

L'accueil des scolaires sera assuré par Colette - Eliane - Martine et Maryvonne. L'heure du conte reprend avec Michèle.

Forts du succès de la dernière animation sur le pain, nous envisageons d'organiser d'autres animations à thème.

Depuis janvier 2013 une dizaine de jeunes bénévoles sont venus nous rejoindre pour assurer les permanences. Les bénévoles ont apprécié leur investissement et leur intégration, nous continuerons donc avec eux et espérons que d'autres jeunes viendront grossir l'équipe.

Le recrutement concerne les élèves du CM1-CM2 et du collège.

Pour satisfaire nos lecteurs nous avons fait l'achat d'une vingtaine de romans récents en gros caractères. Pour les jeunes nous continuons la série des Mangas et pour les plus jeunes encore nous commençons une collection de Titounet et Titounette - Moly et Poupy - Sylvain et Sylvette. Nous sommes ouverts à toute nouvelle demande d'achat de livres et d'abonnements.

En ce moment pour les adultes nous avons : Que Choisir
Pour les jeunes : Géo Ado et pour les plus petits : Wakou.

Si vous souhaitez que la bibliothèque s'abonne à d'autres revues, vous pouvez nous en parler lors des permanences.

Nous aimerions aussi que de nouveaux bénévoles adultes viennent rejoindre l'équipe. Il n'y a pas besoin de formation particulière, ni informatique ni connaissance littéraire.

Vous serez encadrés par les plus anciens et rapidement formés et vous pourrez participer à votre rythme aussi bien aux permanences qu'aux différentes animations si vous le souhaitez. Vous avez toujours la possibilité d'emprunter des livres dans une autre bibliothèque de la CAC si vous ne trouvez pas les livres que vous voulez. Nous avons les horaires d'ouverture de ces bibliothèques, et si vous ne voulez pas les retourner à cette bibliothèque, vous pouvez les redonner à Vezins.

Nous vous rappelons que l'abonnement par famille est toujours à 8 euros. Avec cet abonnement vous avez une carte pour chaque membre de la famille et chacun peut emprunter 7 livres dont 4 B.D et une nouveauté, pour une durée de trois semaines.

Horaires d'ouverture :

Mercredi : 10 h 30 - 11 h 30 et 16 h 30 - 18 h 30

Vendredi : 16 h 30 - 18 h

Dimanche : 10 h 30 - 12 h.

N° Tel : 02 41 62 84 73

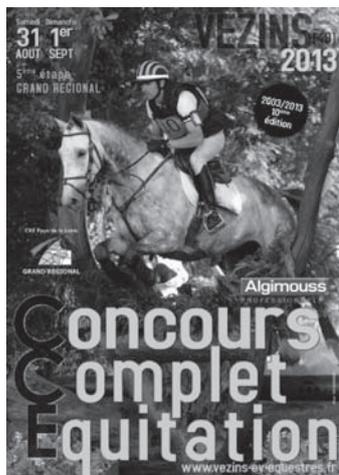


Groupement de recherches sur le passé de Vezins

Un livre sur Vezins au XXème siècle est en cours de réalisation et doit sortir pour Noël, vous en serez avisé prochainement. Retenez cette date afin de pouvoir l'acheter ou faire un cadeau.



Concours Complet d'Equitation



Succès total pour la dixième édition du concours complet de Vezins qui a eu lieu le 31 Aout et le 1^{er} Septembre derniers. Pour ce dixième anniversaire, 175 couples cheval/cavalier étaient engagés sur les deux journées, venant de la France entière, preuve s'il en est que le concours complet de Vezins est unanimement reconnu, ainsi qu'un public de plus en plus nombreux. Vezins Evénements Equestres remercie la commune pour son appui ainsi que ses sponsors et les nombreux bénévoles qui ont œuvré pour la réussite de ces deux jours.

U.N.C. / AFN Vezins

Samedi 26 octobre 2013 :
Concours de belote à 13 h 30 à la MCL. Un lot pour chacun.

Lundi 11 novembre 2013 :
Commémoration Armistice – guerre 1914/1918 à Vezins puis Chanteloup les Bois.

Jeudi 16 janvier 2014 :
Bilan financier – Galette des Rois.

Troupe théâtrale « LES ACCROSCENES »



ORGANISATION DE LA SAISON THEATRALE 2013

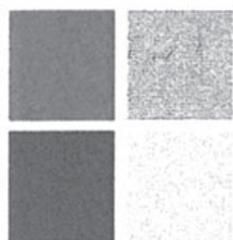
La troupe a repris le chemin des répétitions début mai, comme l'année dernière, dans les locaux du foyer des jeunes mis à sa disposition en accord avec la municipalité et le bureau du foyer des jeunes.

La pièce qui sera présentée cette année est une pièce de John CHAPMAN, en 2 actes, qui s'intitule «**TIERCE GAGNANT** ». Une pièce, déjà jouée en 1999 et qui avait remporté un vif succès. Pour les réservations, une permanence aura lieu le

Samedi 21 septembre 2013 au foyer des jeunes (rue des Landes à Vezins) de 14 Heures à 17 Heures

Ensuite, à partir du 23 septembre 2013, les réservations se feront uniquement par téléphone au 02-41-64-38-46 les lundis, mardis et mercredis de 18H à 20H30.

La troupe théâtrale attire votre attention sur le fait que cette année, les **séances auront toutes lieu à : La Tessoualle, salle TESSALLIS les 1^{er}, 2-3, 8, 9, 10, 15, 16, 17, 22, 23 et 24 novembre 2013**



**REVÊTEMENTS DE SOL
MURS - FAÇADES
VITRERIE
LAVAGE ET TRAITEMENT DE TOITURES
POSE DE PARQUET**

MARTINEAU DÉCOR

Christophe **MARTINEAU**
martineaudecor@orange.fr

10, route des Bois
49340 VEZINS

02 41 64 92 33
06 08 00 70 21

La première représentation (vendredi 1^{er} novembre) sera jouée au profit des associations Les Restos du Cœur, Entr'hémi et Vivre comme avant.

Horaires des représentations : 20H30 les vendredis et samedis, 15 heures les dimanches.
Tarif : 9 € - enfant (jusqu'à 10 ans) : 4 €
Paiement à la réservation

Nous comptons sur notre fidèle public... Rendez-vous à La Tessoualle pour un bon moment de détente...



Le Comité des Fêtes

VENREDI 05 JUILLET 2013

Christelle B., Claudine, Laurent, Michel et Jérémy G. tenaient fortement à remercier les 56 bénévoles ci-dessous qui ont participé à la fête de la musique du Vendredi 05 Juillet 2013 : Joseph, Denis, Yann, Sébastien, Jérôme R., Guillaume, Olivier, Frédéric M., Yannick, Marina D., Mickaël, Christine, Marina G., Anne-Sophie, Frédéric R., Huguette, Jérôme F., Hervé M., Christelle R., Antoine, Marie, Pierre, Célia, Patrick, Florian, Jean-René, Alexis, Paul, Maxime, Karim, Hamid, Jérémy D., Patricia, Christian, Maryline, Marie-Christine, Jean-Luc, Pascal, Bastien, Charly, Steven, Johan, Josselin, Edward, Sullivan, Adrien, Baptiste, Jordy, Grégory, Myriam, Hervé H., Bertrand, Thierry, Patrick, Laurene et Jérôme S.

La commission fête de la musique tient à exprimer sa reconnaissance auprès de la municipalité pour avoir financé l'aide technique et prêté le matériel à titre gracieux ainsi que les agents de la commune : Gaëtan, Vincent et Jérôme. Elle remercie aussi tous les partenaires locaux : Les Acacias, Le Lion d'Or, Le Rêve, id2services, le Crédit Mutuel, Atelier Photo Vidéo 49, Diagonal, Boulangerie Besson, SCV...

Le bilan de la fête de la musique autour d'un pot de l'amitié aura lieu le Jeudi 10 Octobre à 20h à la Maison des Associations ainsi qu'une discussion ouverte sur la prochaine fête de la musique le Vendredi 04 Juillet 2014.

SAMEDI 09 NOVEMBRE

Le Comité Des Fêtes de Vezins organise Samedi 09 Novembre à la **Salle des Sports de Vezins à partir de 19h La Fiesta Vezinaise** animée en première partie par **David Bastien** sosie de Patrick Sébastien et en seconde partie par **l'Orchestre professionnel Atlantic**. **Vous pouvez réserver vos places avant le 26 Octobre par téléphone à Maho au 02.41.64.26.72.**



Devis
Gratuit

Votre
informaticien
à domicile

Tel: 02 41 555 6611
Fax: 02 41 555 6611

Une sélection Garantie 2 ans Inclus

DAD Informatique.com
Vente et Dépannage

Livraison
Et Installation
Gratuite

OSTRÉICULTEUR GENDRON Éric

Vente d'huîtres,
tous les dimanches matin
de septembre à avril.
Place du Général de Gaulle
49340 VEZINS



8 Lot La Nouvelle Brille - 85680 LA GUÉRINIÈRE
Tél. : 02.51.39.45.36



SARL E. GOURICHON
1 rue des frairies
49340 VEZINS
Tél. 02 41 64 40 18
www.etsgourichon.fr



Salle Exposition
150 Av. du Mchal Leclerc
49300 CHOLET
Tél. 02 41 65 61 96

Plus de
100 ans de Savoir-faire

- ENERGIES RENEUVABLES
- CHAUFFAGE CLIMATISATION
- SANITAIRE SALLE DE BAINS
- IRRIGATION RÉCUPÉRATION EAU
- ÉLECTRICITÉ
- PLOMBERIE SANITAIRE



CSI Chloro'fil



Atelier Beau t'es pour MOI

Il est rare que l'on s'accorde du temps pour soi, pour son corps. Le CSI Chloro'fil a pensé à vous en organisant dès la rentrée de septembre ses premiers ateliers de beauté.

Pas besoin d'être une star de cinéma pour y assister, ni d'être inscrit au concours de Miss France ou Mister Univers. La seule obligation est de s'accorder du temps pour soi afin de passer un temps convivial et apprendre des techniques simples et rapides pour mettre en valeur sa beauté naturelle.

Vous apprendrez également sur chaque atelier à faire un produit de beauté spécifique.

Les ateliers se dérouleront sur des temps d'après-midi et de soirée les lundis ou mardis

Les thématiques présentées :

Soins du visage

(séances terminées lors de la parution du P'tit Vezinois)

Soins des mains les 7 et 15 octobre de 14h et 20h

Maquillage les 12 et 18 novembre à 20h et 14h

Soins des cheveux les 16 et 17 décembre de 14h et 20h

Les modalités d'inscription:

L'inscription à tous les ateliers n'est pas obligatoire mais conseillée pour un meilleur résultat

Adhésion de 5€ au CSI Chloro'fil

2€ par atelier versés en début de séance

Se munir d'un miroir, serviette, et produits personnels de beauté

Renseignements et inscriptions 8 jours avant le début des ateliers

auprès de **Corinne Vinet** CSI Chloro'fil

40 bis rue de la Libération - Tél. : **02.41.55.93.41**.

enfance.chlorofil@wanadoo.fr ou sur le site: **csichlorofil.centres-sociaux.fr**

Les Mom'en Famille

Le CSI Chloro'fil invite les familles à venir passer du temps ensemble autour de différentes activités les mercredis après-midi et les samedis matin.

Pour ce dernier trimestre 2013, les samedis matin seront consacrés à la musique les **28 septembre** et **26 octobre** sur deux temps distincts : de 10h00 à 10h45 et 10h45 à 11h30

Ces ateliers seront animés par **Mme Poirier Angélique** de l'association **KRIC- KRACZIC**

Une inscription préalable est demandée ainsi qu'une participation de 5€ pour les non adhérents plus 2 € par famille et atelier.

Renseignements et inscriptions auprès

de **Corinne Vinet** CSI Chloro'fil

40 bis rue de la Libération - Tél. : **02.41.55.93.41**.

enfance.chlorofil@wanadoo.fr ou sur le site: **csichlorofil.centres-sociaux.fr**

Atelier mémoire - Remue Méninges

Depuis le début de l'année 2013, des bénévoles du CSI Chloro'fil animent des ateliers mémoire. Ce sont des temps conviviaux et d'échanges qui permettent de faire fonctionner autrement son cerveau en s'amusant. Une réunion de présentation des ateliers aura lieu

le lundi 7 octobre à 14h à la MCL à Vezins

Renseignements : **Corinne Vinet** CSI Chloro'fil 40 bis rue de la Libération 49340 Nuaillé

02.41.55.93.41. Email : enfance.chlorofil@wanadoo.fr

Anthony Gaborieau

Vente et pose de carrelage et faïence
Neuf et rénovation

Tél : **06.18.92.74.99** gaborieau.anthony@gmail.com
Tél/fax : **02.41.30.90.89** Régnier - 49340 VEZINS

ACTIVITES DE LOISIRS POUR LES 11-17 ANS



Pour la saison 2013-2014 le secteur jeunesse propose des activités pour les 11-17 ans pendant les vacances scolaires. En journée et en soirée, sur les sept communes du CSI Chloro'fil, tu pourras participer à des activités ludiques, manuelles, sportives, à des sorties, des ateliers. Tu peux également participer à la réalisation du programme d'activité pour chaque période de vacances. Le secteur jeunesse s'installera une semaine sur ta commune pendant la saison :

- vacances d'automne : Nuaillé et la Tessoualle,
- vacances de Noël : Toutlemonde,
- vacances d'hiver : Vezins et Mazières en Mauges,
- vacances de printemps : Trémentines et Chanteloup les Bois.

Cette année des activités spéciales 14-17 ans seront proposées à chaque vacances. Pour tous renseignements tu peux t'adresser aux animateurs du secteur jeunesse :

40 bis, rue de la Libération - 49340 NUAÏLLE

02 41 55 93 41 - 06 71 79 70 27 - Jeunesse.chlorofil@wanadoo.fr

www.csichlorofil.centres-sociaux.fr





**mission locale
du Choletais**

48, rue des Bons Enfants—49300 CHOLET
Tél : 02.41.49.81.00— Fax : 02.41.49.81.14
Email : mlc@mlducholetais.org
www.missionlocaleducholetais.org

Vous avez entre 16 et 25 ans et êtes sortis du système scolaire (quel que soit votre niveau de qualification), nous vous proposons une aide et un accompagnement personnalisé dans le cadre d'entretiens individuels sur les questions de :

L'ORIENTATION PROFESSIONNELLE

Découverte des métiers et des secteurs d'activité,... Aide à l'élaboration d'un projet professionnel ou d'un changement d'orientation

LA FORMATION

Informations et conseils sur les dispositifs de formation (Programmes Régionaux), les organismes,...

L'ACCES A L'EMPLOI

Aide à l'élaboration du CV, de la lettre de motivation, à la préparation à l'entretien d'embauche... Affichage et mise en relation sur des offres d'emploi Informations sur les contrats de travail notamment les contrats spécifiques pour le public jeune (contrats d'apprentissage, de professionnalisation, emplois d'avenir...)

LA MOBILITE, LA SANTE, LE DROIT, LE LOGEMENT

Le soutien sur des situations en relation avec le logement, la santé, la mobilité, l'accès au droit... Un accueil de proximité selon votre lieu d'habitation : pour connaître l'adresse où vous pouvez être reçus, téléphonez au 02.41.49.81.00 ainsi que pour prendre un 1er rendez-vous.

N'hésitez pas également à consulter notre site internet www.missionlocaleducholetais.org ou notre page Facebook



Intercommunalité

Le Conseil Général, en partenariat avec l'Agence de l'Environnement et la Maîtrise de l'Energie, la **Communauté d'Agglomération du Choletais**, Angers Loire Métropole et Saumur Loire Développement met à disposition des personnes qui le souhaitent un site internet de covoiturage depuis 2007. : www.covoiturage49.fr Ce site permet la mise en relation des conducteurs et des passagers se déplaçant dans une même direction et désireux de partager un même véhicule. Ce site propose des trajets sur l'ensemble du département de Maine-et-Loire, qu'ils soient réguliers ou ponctuels. Cependant, il est tout à fait possible d'utiliser le site hors département de Maine-et-Loire.



FERMETURES LOIRE OCEAN

Envie de confort !

Une large gamme de produits pour toutes vos fermetures :

<p>Moustiquaires</p> <p>Portes de garage</p> <p>Enroulable</p> <p>Latérale</p> <p>Sectionnelle</p>	<p>Volets roulants</p> <p>Traditionnel</p> <p>Rénovation</p> <p>Brises soleil</p>
--	---

6 rue du Chapelet 49340 VEZINS - Tél. 02 41 64 90 91
www.flo-fermetures.fr

Avant de démarrer un projet, exigez toujours le conseil d'un géomètre-expert.

Maïore-Vrignon-Jouck-Baisieux
Géomètres - Experts Fonciers associés

18 rue du Devau - B.P. 60204 - 49302 Cholet cedex
Tél. 02 41 62 22 39 - Fax 02 41 62 87 05
cholet@maïore-vrignon.com

TOPOGRAPHIE - BUREAU D'ÉTUDES - COPROPRIÉTÉ - DIVISION EN VOLUMES
URBANISME - AMÉNAGEMENT FONCIER - EXPERTISES